

MÉMOIRE

De la rupture à la continuité : repenser les réponses à l'itinérance, à la santé mentale et aux dépendances en milieu urbain autochtone

Mémoire public déposé dans le cadre des *Consultations nationales sur les prochaines orientations en matière de santé mentale, itinérance et dépendance*

Présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Juin 2026



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Table des matières

Résumé des recommandations	3
Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones	4
Les Centres d'amitié autochtones	4
Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	4
La Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	4
Les milieux de vie communautaires du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	4
Le Centre de la petite enfance du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	5
Démarche du mémoire	5
1. Principaux constats	6
1.1. Une crise qui s'intensifie et se complexifie	6
1.2. Intervenir dans des contextes de complexité croissante	6
1.3. Un système fragmenté qui produit des ruptures dans les parcours	6
1.4. Des acteurs essentiels encore insuffisamment reconnus	7
2. Enjeux, défis et réalités spécifiques	7
2.1. Des vulnérabilités différenciées au croisement des trajectoires de vie	7
2.2. Des femmes en situation d'invisibilisation et de danger accru	8
2.3. Des jeunes en déplacement, exposés à des ruptures et à des dynamiques de prédation	8
2.4. Des hommes surreprésentés, mais peu rejoints dans leurs réalités	9
2.5. Des parcours marqués par des points de rupture systémiques	9
2.6. Une lecture nécessairement systémique des vulnérabilités	10
3. Repenser les réponses : vers des solutions enracinées dans les parcours	10
3.1. Consolider et reconnaître les pratiques qui fonctionnent déjà	11
3.2. Reconnaître les Centres d'amitié comme infrastructures de première ligne	11
3.3. Mettre en place un continuum réellement intégré	12
3.4. Rejoindre les réalités invisibilisées dans l'organisation des réponses	12
3.5. Penser le chez soi comme levier de mieux-être	12
3.6. Renforcer les connaissances et reconnaître les savoirs	13
3.7. Créer les conditions d'une transformation durable	13
Vers un changement de paradigme	14
Références	15

Résumé des recommandations

Les recommandations formulées dans ce mémoire visent à transformer les réponses aux enjeux d'itinérance, de santé mentale et de dépendances en milieu urbain autochtone. Elles s'appuient sur une idée centrale : les solutions les plus porteuses existent déjà dans les pratiques, les milieux de vie et les expertises développés par les Centres d'amitié autochtones. Il s'agit désormais de les reconnaître pleinement, de les soutenir de manière durable et de les intégrer au cœur des réponses collectives.

- **Reconnaître et consolider les pratiques qui fonctionnent déjà**, notamment l'accueil sécurisant et culturellement pertinent, l'accompagnement psychosocial, la navigation dans les systèmes, les approches de proximité et de réduction des méfaits, ainsi que les espaces favorisant les liens sociaux, culturels et communautaires.
- **Reconnaître les Centres d'amitié autochtones comme des infrastructures de première ligne**, en leur assurant un financement récurrent, une reconnaissance formelle de leurs fonctions et une participation active à la définition des orientations et des mécanismes de coordination.
- **Mettre en place un continuum réellement intégré** entre la santé, les services sociaux, le logement et la justice, afin d'assurer une continuité réelle des parcours, particulièrement dans les périodes de transition, de rupture ou de mobilité.
- **Développer des réponses capables de rejoindre les réalités invisibilisées**, notamment celles des femmes en situation d'itinérance cachée, des jeunes en transition ou en mobilité, et des hommes peu rejoints par les modèles d'intervention actuels.
- **Penser le logement comme un milieu de vie**, en misant sur des modèles avec accompagnement, des environnements favorisant l'appartenance et la reconstruction des liens, ainsi qu'une intégration réelle des dimensions culturelles et collectives.
- **Renforcer les connaissances et reconnaître les savoirs**, en soutenant la recherche et l'observation portées par les organisations autochtones, en intégrant les savoirs expérientiels et communautaires, et en favorisant leur mobilisation concrète dans l'action publique.
- **Créer les conditions d'une transformation durable**, en sortant d'une logique de projets temporaires au profit de cadres stables, flexibles et coconstruits avec les organisations autochtones, compatibles avec la non-linéarité des parcours et les réalités vécues en milieu urbain.

En somme, ce mémoire plaide pour un changement de paradigme : passer d'une logique de gestion fragmentée des problématiques à une logique de continuité, de reconnaissance et de co-construction, appuyée sur les expertises autochtones déjà à l'œuvre dans les villes du Québec.

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec forme la plus vaste structure de services urbains destinés aux Autochtones. Ses principales orientations s'inscrivent dans un projet global de transformation sociale par et pour les Autochtones en milieu urbain. Il contribue ainsi à leur développement social, communautaire, économique et culturel. Le Mouvement des Centres d'amitié est composé des Centres d'amitié autochtones affiliés, du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), de la Société immobilière du RCAAQ (SIRCAAQ) ainsi que du Centre de la petite enfance (CPE) du RCAAQ.

Les Centres d'amitié autochtones

Au Québec, 11 Centres d'amitié autochtones et trois points de service communautaires, réunis sous la bannière du RCAAQ, sont présents dans 14 villes où réside près du tiers de la population autochtone urbaine de la province. Ancrés dans les milieux qu'ils desservent, ces organismes à vocation sociale, communautaire et citoyenne accueillent des personnes autochtones de tous genres et de tous âges. Articulés autour de services intégrés et interreliés, soutenus par une approche culturellement pertinente et sécurisante, ils constituent de véritables carrefours de services de première ligne. Ils contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens autochtones dans les villes tout en promouvant la culture et en favorisant le rapprochement entre les peuples.

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Depuis 1976, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) est l'association provinciale qui agit pour la défense des droits et des intérêts des Premières Nations et des Inuit en milieu urbain, tout en appuyant les Centres d'amitié autochtones affiliés. Le RCAAQ est un interlocuteur privilégié pour les instances publiques sur les questions relatives à l'autochtonie urbaine et un acteur incontournable pour assurer l'équité dans la prestation de services dédiés aux Autochtones vivant en milieu urbain. Soutenant et contribuant au développement de solutions concrètes et de politiques publiques, le RCAAQ s'efforce de mieux documenter la présence, les besoins et les réalités des Autochtones en milieu urbain par le biais de consultations, de travaux de recherche et d'évaluations. Le RCAAQ apporte un soutien institutionnel à chacun des Centres d'amitié affiliés et leurs points de service, autant dans leurs actions quotidiennes que dans leurs interactions avec leurs propres partenaires des milieux où ils sont implantés; les Centres d'amitié autochtones exercent cependant leur pleine liberté d'action, étant donné leur spécificité locale.

La Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Dans la continuité de son engagement envers le mieux-être des populations autochtones en milieu urbain, le RCAAQ a créé, en 2019, la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Cette entité juridique distincte et sans but lucratif est dédiée à la conception, au développement et à la gestion de projets immobiliers autochtones. Son objectif principal est d'assurer que les compétences et l'expertise développées en autochtonie urbaine soient mises au service des besoins spécifiques des populations autochtones, notamment en matière de logement.

Les milieux de vie communautaires du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Au sein même des projets immobiliers de la SIRCAAQ, le RCAAQ y fait vivre des milieux communautaires qui sont de véritables espaces communautaires, sécuritaires, culturellement pertinents et réfléchis pour favoriser la réussite scolaire, le mieux-être familial et l'enracinement culturel. Chaque milieu de vie est conçu pour répondre aux réalités sociales et culturelles des Premières Nations et Inuit en ville, dans une approche respectueuse et durable. Ces milieux de vie sont également des espaces d'engagement et de mobilisation communautaires, où les résidents sont placés au cœur du développement des services et de la programmation des activités, contribuant activement à façonner des environnements adaptés à leurs besoins et à leurs aspirations. Ce concept novateur permet aux Autochtones qui poursuivent des études postsecondaires de vivre et d'apprendre aux côtés de leur famille. Pour plusieurs personnes venant de communautés éloignées, cette possibilité est difficile à trouver en ville et joue un rôle essentiel dans leur réussite scolaire.

Voici les milieux de vie opérationnels et en développement dans plusieurs villes du Québec :

- Nutshimit à Sept-Îles (2023) : 32 unités de logement;
- Waska Witcihitowin à Trois-Rivières (2023) : 42 unités de logement;
- Yahndawa' à Québec (démarrage prévu en 2026) : 94 unités de logement;
- Milieu de vie à Chibougamau (démarrage prévu en 2026) : 16 unités de logement;
- Milieu de vie à Loretteville pour Aînés et familles (démarrage prévu en 2026 ou 2027) : 30 unités de logement.

Le Centre de la petite enfance du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

En 2024, le RCAAQ a fondé le Centre de la petite enfance du RCAAQ (CPE du RCAAQ), une initiative visant à soutenir les familles autochtones en milieu urbain. Le CPE du RCAAQ veille à la réalisation d'une mission éducative, sociale, communautaire et culturelle qui place l'enfant et sa famille au cœur d'un environnement bienveillant et ancré dans les cultures autochtones. Cette nouvelle institution joue également un rôle stratégique dans le développement des futures installations, afin de répondre durablement aux besoins des familles autochtones et de soutenir leur épanouissement dans les villes du Québec.

Démarche du mémoire

Ce mémoire prend appui sur les réalités vécues, observées et documentées au quotidien dans les villes du Québec, au sein des Centres d'amitié autochtones et les milieux de vie communautaires du RCAAQ. Les Centres d'amitié et ces milieux de vie constituent bien plus que de simples lieux de services : ils forment des espaces d'enracinement, de confiance et de continuité pour les Premières Nations et les Inuit en contexte urbain. Ensemble, ils offrent des repères essentiels dans des trajectoires souvent marquées par des ruptures, en soutenant à la fois le mieux-être individuel, la reconstruction des liens et l'ancrage communautaire.

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche collective et enracinée dans le terrain, qui croise les savoirs expérientiels des personnes accompagnées, l'expertise des intervenants, ainsi que les connaissances développées par l'Observatoire des réalités autochtones urbaines du RCAAQ et ses partenaires. Cette réflexion s'enracine également dans l'expérience concrète d'un réseau engagé dans différents espaces de collaboration, notamment avec les instances gouvernementales, en matière d'itinérance et de mieux-être.

Les enjeux de santé mentale, d'itinérance et de dépendance sont ici abordés comme des réalités indissociables, qui se déploient dans des trajectoires de vie marquées par des ruptures et des discontinuités. Ces dimensions interagissent et se renforcent, appelant des réponses qui tiennent compte de leur imbrication et de leur complexité.

Dès le départ, une conviction forte guide ce mémoire : les transformations durables passent par la reconnaissance et le soutien des expertises déjà à l'œuvre. Les Centres d'amitié autochtones et les milieux de vie communautaires du RCAAQ, à travers leurs pratiques et leur présence continue auprès des personnes, jouent un rôle structurant dans les parcours. Leur contribution met en lumière des approches ancrées dans les réalités vécues, capables de favoriser le mieux-être, la continuité et le renouvellement des liens, et qui doivent être reconnues à leur pleine mesure dans l'organisation des réponses collectives.

1. Principaux constats

1.1. Une crise qui s'intensifie et se complexifie

Dans toutes les régions du Québec, les mêmes constats convergent avec une intensité croissante : l'itinérance augmente, se transforme et se complexifie. Les données les plus récentes confirment cette tendance : le dénombrement provincial réalisé en 2025 estime à plus de 12 000 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible, soit une augmentation d'environ 20 % par rapport à 2022 (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2026).

Cette réalité ne se limite toutefois pas à ce qui est visible. Elle est encore largement sous-estimée, notamment chez les populations autochtones, pour qui l'itinérance prend plus fréquemment des formes cachées, reposant sur des réseaux informels et des stratégies de survie. Dans plusieurs villes, cette réalité demeure peu perceptible dans l'espace public, bien qu'elle soit profondément enracinée dans les trajectoires.

Ce qui pouvait autrefois apparaître comme une problématique circonscrite se révèle aujourd'hui comme une crise profondément systémique. Elle s'inscrit dans un enchevêtrement de réalités qui se renforcent mutuellement : détresse en santé mentale, transformation des habitudes de consommation et des substances utilisées, contribuant notamment à une augmentation des décès par surdose, et précarité résidentielle persistante. Ces dimensions ne coexistent pas simplement : elles interagissent, se superposent et affectent durement les trajectoires de vie.

Cette transformation est également perceptible dans les milieux urbains, à travers une cohabitation plus fragile, des tensions accrues et un sentiment d'urgence partagé. Toutefois, cette visibilité partielle tend à masquer une réalité plus profonde : celle de parcours fragmentés, marqués par des ruptures répétées (sociales, institutionnelles et territoriales) qui échappent encore largement aux cadres d'analyse traditionnels.

1.2. Intervenir dans des contextes de complexité croissante

Du côté de l'intervention, un malaise ressort avec clarté. Dans de nombreux contextes, les pratiques reposent encore largement sur la capacité individuelle des intervenants à absorber des situations de plus en plus complexes, marquées notamment par la coexistence d'enjeux de santé mentale, de consommation et de précarité résidentielle. Les interventions se déploient alors dans des contextes de forte pression, où les marges de manœuvre pour structurer les actions demeurent limitées. Ce constat ne remet nullement en cause l'engagement des intervenants, dont le dévouement est essentiel au quotidien ; il met plutôt en lumière les limites d'un système qui peine à offrir les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'approches structurées et soutenues.

Le roulement de personnel élevé, particulièrement dans le milieu communautaire, accentue cette fragilité. À cela s'ajoutent un manque de formation spécialisée et un soutien insuffisant, qui contribuent à maintenir les interventions dans une logique de réponse continue à l'urgence, plutôt que dans une capacité collective à agir de manière proactive et structurée.

Une idée s'impose aujourd'hui avec force : il n'aurait jamais dû être attendu que les personnes autochtones s'adaptent aux services. L'expérience des dernières décennies démontre que cette approche atteint rapidement ses limites. Les besoins des Premières Nations et des Inuit en milieu urbain ne peuvent être pleinement pris en compte par de simples ajustements à des modèles conçus sans eux. Il est plutôt nécessaire de reconnaître, soutenir et développer des approches élaborées avec les collectivités et ancrées dans leurs réalités, leurs savoirs et leurs priorités.

Cela suppose également de reconnaître que les trajectoires ne sont pas linéaires et qu'elles ne s'inscrivent pas dans une temporalité définie par les services. Les parcours évoluent, se transforment et peuvent comporter des périodes de reprise, de transition ou de recul, sans que celles-ci soient interprétées de manière strictement négative. L'accompagnement doit ainsi faire preuve de flexibilité et de continuité, en s'adaptant au rythme des personnes et à la complexité des réalités vécues, notamment à l'intersection des enjeux de consommation, de santé mentale et de relation aux institutions.

1.3. Un système fragmenté qui produit des ruptures dans les parcours

La fragmentation des services constitue l'un des constats les plus préoccupants. Pour une même personne, il est fréquent de devoir multiplier les démarches auprès de différentes ressources, et parfois auprès de plusieurs

intervenants au sein d'une même organisation, chacune fonctionnant selon ses propres règles, ses horaires et ses critères d'admissibilité.

Les personnes en situation d'itinérance, de rupture sociale, de consommation ou vivant des enjeux de santé mentale présentent pourtant des besoins qui peuvent être constants, voire s'exprimer en continu, jour et nuit. Dans ce contexte, les services interviennent à des moments distincts, sans qu'il n'existe toujours de réelle continuité ni de trajectoire intégrée entre les organisations. Cette discontinuité fragilise les démarches et complexifie l'accès à un accompagnement adapté. Un simple changement de situation, comme une consommation active, peut suffire à interrompre un suivi. Une contrainte administrative peut reporter un accès à un service. Un déplacement d'une région à une autre peut entraîner une perte de droits ou une rupture complète des repères. Pour ces personnes, ces discontinuités finissent par s'accumuler. Elles engendrent découragement, fatigue et, ultimement, un désengagement des démarches entreprises. L'abandon n'est pas un choix isolé : il est souvent l'aboutissement de parcours fragmentés, marqués par des démarches multiples, des transitions constantes et un manque de continuité entre les services.

Le manque d'arrimage entre les secteurs contribue largement à cette situation. Santé, services sociaux, justice et logement continuent trop souvent de fonctionner en parallèle, sans mécanismes solides de coordination. La responsabilité de créer des liens entre ces espaces repose alors implicitement sur les personnes elles-mêmes. Dans de telles situations, l'approche de proximité portée par les Centres d'amitié autochtones devient centrale. Bien qu'elle puisse être incarnée par certains rôles spécifiques, elle constitue surtout une approche transversale, partagée par l'ensemble des équipes. Elle permet de soutenir les personnes dans la navigation du système, de faciliter l'accès aux services et de rétablir une forme de continuité dans des parcours autrement fragmentés.

1.4. Des acteurs essentiels encore insuffisamment reconnus

Au cœur de ces trajectoires, les Centres d'amitié autochtones occupent une place singulière. Ils sont souvent les premiers lieux vers lesquels les personnes autochtones vivant ou transitant en milieu urbain se tournent, et parfois les seuls qu'elles considèrent comme sécuritaires. Dans ces espaces, les personnes ne sont pas définies d'abord par leurs problématiques : elles sont accueillies dans leur globalité, dans un environnement relationnel qui favorise la création de liens de confiance, condition essentielle à toute démarche. Les Centres d'amitié autochtones jouent ainsi un rôle structurant dans les parcours. À travers leur présence continue, leur approche de proximité et leurs services intégrés, ils agissent à la fois comme points d'ancrage, espaces de navigation dans un système complexe et passerelles entre les personnes et les institutions. Leur action permet de maintenir des liens là où les trajectoires sont marquées par des ruptures, tout en soutenant des démarches qui s'inscrivent dans le temps.

Or, malgré cette contribution, leur expertise singulière demeure encore insuffisamment reconnue dans l'organisation formelle des services. Ce décalage entre l'ampleur de leur action et leur reconnaissance institutionnelle constitue un enjeu structurant : il limite la capacité de consolider et de déployer des approches qui, pourtant, démontrent leur pertinence dans l'accompagnement des personnes. Reconnaître pleinement cette expertise singulière implique de considérer les Centres d'amitié autochtones non pas comme des acteurs périphériques ou complémentaires, mais comme des composantes centrales du continuum de services, dont la contribution doit être soutenue, structurée et intégrée à la hauteur de leur rôle dans les trajectoires.

2. Enjeux, défis et réalités spécifiques

2.1. Des vulnérabilités différenciées au croisement des trajectoires de vie

L'itinérance, la détresse en santé mentale et les dépendances ne se manifestent pas de manière uniforme : elles prennent des formes différentes selon les parcours, les identités et les moments de vie. Derrière les catégories administratives se dessinent des réalités profondément inégales, souvent invisibilisées dans les réponses actuelles.

Chez les personnes autochtones en milieu urbain, ces vulnérabilités ne peuvent être comprises sans considérer les effets cumulatifs des ruptures, qui peuvent être de nature familiales, territoriales, sociales et institutionnelles, qui jalonnent les trajectoires. Ces ruptures s'inscrivent également dans des contextes marqués par le racisme et la discrimination, notamment dans l'accès au logement, à l'emploi et aux services, contribuant à accentuer les situations de précarité. À ces dynamiques s'ajoute une réalité structurante : celle d'une double pression sur le logement, à la fois dans les communautés d'origine et dans les milieux urbains. Cette situation limite les possibilités de retour, complique

les trajectoires de mobilité et accentue les risques de précarité résidentielle. Elle contribue également à des formes d'itinérance moins visibles, reposant sur des réseaux relationnels et communautaires qui, bien qu'ils puissent constituer des leviers de soutien importants, peuvent aussi mener à des situations d'instabilité et d'épuisement des solidarités.

Ces vulnérabilités s'inscrivent ainsi dans des trajectoires marquées par une imbrication de facteurs individuels, relationnels et structurels, qui ne peuvent être pleinement appréhendés à travers des analyses sectorielles. Elles appellent des lectures capables de saisir à la fois la complexité des parcours et les contextes dans lesquels ils prennent forme.

2.2. Des femmes en situation d'invisibilisation et de danger accru

Pour de nombreuses femmes autochtones, l'itinérance ne prend pas la forme visible que les systèmes savent reconnaître. Elle se vit en grande partie dans l'itinérance cachée, à travers des formes d'hébergement temporaire, de dépendance à des réseaux informels ou d'échanges de services pour assurer un toit ou une protection. Cette réalité, difficile à capter, demeure largement sous-estimée et insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques (Schwan et al., 2021). Plusieurs analyses soulignent par ailleurs que l'itinérance vécue par les femmes et les filles demeure largement invisibilisée dans les cadres d'analyse et d'intervention dominants (Women's National Housing & Homelessness Network [WNHHN], s.d.).

Cette invisibilisation ne constitue pas une forme de protection, mais s'accompagne plutôt de risques accrus de violence, de contrôle et d'exploitation. Les trajectoires de nombreuses femmes sont marquées par des expériences de violence fondée sur le genre, qui agissent à la fois comme facteur d'entrée dans l'itinérance et comme réalité persistante dans les parcours (Schwan et al., 2020). Chez les femmes autochtones, ces dynamiques s'inscrivent dans des expériences cumulées de racisme, de discrimination et de ruptures institutionnelles, qui renforcent leur exposition à des situations de vulnérabilité. Les données canadiennes montrent qu'elles sont exposées de manière disproportionnée à la violence, une réalité étroitement liée à l'instabilité résidentielle et aux trajectoires d'itinérance (Statistique Canada, 2022). Dans ce contexte, l'itinérance cachée peut s'inscrire comme une réponse à l'insécurité, une manière de limiter certains risques immédiats, tout en contribuant à maintenir les femmes à distance des services formels et des mécanismes de reconnaissance. Plusieurs femmes autochtones, notamment les plus jeunes, ne fréquentent pas les ressources d'aide, souvent perçues comme inaccessibles, inadéquates ou non sécurisantes sur les plans culturel et relationnel.

Certaines réalités aggravent encore ces contradictions. Les ressources d'hébergement mixtes peuvent exposer les femmes à la présence des mêmes personnes que celles rencontrées dans l'espace public, reproduisant ainsi des dynamiques d'insécurité. En région, l'absence ou la rareté de ressources spécifiquement destinées aux femmes limite fortement les possibilités de recours à des environnements réellement sécuritaires. Ainsi, loin de correspondre à une absence de besoins, l'invisibilisation des trajectoires des femmes autochtones révèle plutôt les limites des cadres actuels, qui peinent à reconnaître et à rejoindre des réalités qui ne s'inscrivent pas dans les formes les plus visibles de l'itinérance.

2.3. Des jeunes en déplacement, exposés à des ruptures et à des dynamiques de prédation

Chez les jeunes autochtones, les trajectoires sont fréquemment marquées par une mobilité importante, avec des déplacements entre villes — et parfois entre régions ou provinces — qui fragmentent les liens, compliquent le suivi et rendent difficile toute forme d'accompagnement continu. Ces mobilités s'inscrivent dans des parcours où les circulations entre territoires, communautés et milieux urbains font partie intégrante des réalités vécues, ce qui contribue à exposer certains jeunes à des dynamiques de prédation et d'exploitation, où des déplacements sont imposés ou encouragés dans le cadre de réseaux qui les éloignent de leurs repères et de leurs milieux de soutien (Sécurité publique Canada, 2019).

Un moment de rupture majeur dans les trajectoires de nombreux jeunes autochtones demeure la sortie des services de protection de la jeunesse. Les données disponibles indiquent que 25 % à 50 % des jeunes quittant le système de protection de la jeunesse vivent des épisodes d'itinérance ou d'instabilité résidentielle dans l'année suivant leur sortie (Homelessness Learning Hub, s.d.). Les jeunes autochtones, fortement surreprésentés au sein du système de protection de la jeunesse, sont particulièrement exposés à ces ruptures. Cette transition, souvent abrupte, s'effectue

dans un contexte où les besoins en matière de santé mentale, de soutien social et de stabilité résidentielle demeurent importants, alors même que les filets de protection s'amenuisent. Pour plusieurs jeunes autochtones, cette sortie survient après des placements prolongés, parfois en familles non autochtones, impliquant une navigation constante entre différentes cultures et une accumulation de déplacements. Ces parcours sont fréquemment marqués par des traumatismes complexes, une perte de repères identitaires, une surreprésentation des expériences de violence et des ruptures répétées de liens significatifs. La continuité des soins et de l'accompagnement est souvent rompue précisément au moment où les besoins augmentent, accentuant les risques d'itinérance, de consommation problématique et de détresse psychologique.

Les Centres d'amitié autochtones constituent souvent des espaces de confiance vers lesquels les jeunes se tournent durant ces périodes de transition et de rupture. Toutefois, l'accompagnement de ces trajectoires ne peut reposer uniquement sur les organisations autochtones. Il nécessite une collaboration réelle et égalitaire avec les services du réseau, où les rôles et responsabilités de chacun sont clairement définis afin d'assurer une continuité des parcours au-delà des seuils institutionnels.

2.4. Des hommes surreprésentés, mais peu rejoints dans leurs réalités

Les personnes adultes demeurent majoritaires parmi les personnes en situation d'itinérance visible. Les données canadiennes montrent que les adultes, particulièrement ceux âgés de 25 à 49 ans, constituent le groupe le plus représenté dans les refuges, tandis que la proportion des personnes de 50 ans et plus est en croissance constante (Infrastructure Canada, 2024; Alston et al., 2024). Les hommes sont par ailleurs surreprésentés parmi les personnes en situation d'itinérance visible, une tendance bien documentée dans les dénombrements et les données des refuges, bien que les analyses croisées par âge, genre et identité autochtone demeurent encore limitées.

Chez les hommes autochtones, cette surreprésentation s'inscrit dans des trajectoires souvent marquées par des ruptures prolongées, un isolement important et une difficulté à accéder à des espaces où ils peuvent reconstruire un sentiment d'utilité, d'appartenance et de reconnaissance sociale. Les enjeux liés à la masculinité, à la paternité, au rôle social et au rapport à l'aide demeurent peu investis par les modèles d'intervention actuels, ce qui contribue à maintenir plusieurs hommes à distance des services.

Si les hommes sont davantage visibles dans l'espace public, cette visibilité ne se traduit pas nécessairement par un meilleur accès à des réponses en phase avec leurs réalités. Plusieurs interventions demeurent centrées sur la gestion de l'urgence ou de la crise, sans toujours permettre d'aborder les dimensions relationnelles, identitaires et culturelles qui structurent les parcours. Cette inadéquation contribue à des trajectoires marquées par des allers-retours fréquents entre la rue, les ressources et les institutions, sans continuité réelle.

Certaines initiatives ancrées dans des réalités territoriales et culturelles, incluant des projets développés par des Centres d'amitié autochtones, démontrent qu'en créant des espaces centrés sur la culture, le collectif et le mieux-être, il devient possible d'offrir des repères significatifs et des trajectoires plus cohérentes, définies selon les aspirations des personnes elles-mêmes. Toutefois, ces expériences demeurent encore trop souvent marginales et insuffisamment reconnues dans l'organisation formelle des services.

2.5. Des parcours marqués par des points de rupture systémiques

Au-delà des catégories et des profils, certains moments de vie apparaissent de manière récurrente comme des points de bascule vers l'itinérance ou une aggravation des situations. La sortie d'un établissement de détention, la fin d'une hospitalisation, la transition hors du système de protection de la jeunesse ou encore le passage d'une communauté vers le milieu urbain constituent autant de moments critiques où les personnes se retrouvent sans filet suffisant.

Ces transitions surviennent souvent dans des contextes où les besoins demeurent élevés, alors que les mécanismes de soutien s'amenuisent ou cessent abruptement. L'accès à un logement sécuritaire, à un accompagnement psychosocial, à une continuité des soins, à la reconnaissance des droits et à un arrimage réel entre les services fait alors défaut, compromettant la continuité des parcours. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les transitions deviennent des ruptures.

Ces moments sont d'autant plus fragilisants qu'ils s'inscrivent dans des systèmes peu coordonnés. Le passage d'une juridiction à une autre, par exemple entre régions, provinces ou réseaux de services, peut entraîner une perte de

droits, une interruption des suivis et la nécessité de recommencer des démarches administratives déjà complexes. Cette discontinuité institutionnelle repose alors implicitement sur la capacité des personnes à naviguer seules entre les systèmes.

Pour les personnes autochtones, ces ruptures s'inscrivent souvent dans des trajectoires déjà marquées par des déplacements multiples, des expériences de racisme et des relations fragilisées avec les institutions. L'accumulation de ces points de rupture contribue à des parcours discontinus, où les démarches entreprises peinent à s'inscrire dans la durée, malgré les efforts individuels et communautaires.

2.6. Une lecture nécessairement systémique des vulnérabilités

Les réalités décrites dans les sections précédentes ne peuvent être réduites à des situations individuelles ou à des profils dits « à risque ». Elles sont le produit de structures, de politiques et de systèmes qui, à plusieurs moments clés, échouent à soutenir les trajectoires de manière continue. Dans le cas des personnes autochtones, cet écart s'explique également par une lecture souvent partielle des réalités vécues. Les réponses institutionnelles reposent sur des référents qui ne correspondent pas toujours aux manières d'être, de se définir et d'habiter le monde. Elles tendent ainsi à cibler des manifestations visibles de l'itinérance, sans toujours prendre en compte les dimensions relationnelles, culturelles, territoriales et historiques qui structurent les parcours.

Plusieurs travaux montrent que l'itinérance autochtone ne peut être comprise uniquement comme une absence de logement, mais comme une rupture d'enracinement social, relationnel et culturel. Le « chez-soi » ne se limite pas à un espace physique ; il renvoie à un ensemble de liens, d'appartenances et de repères qui donnent sens à l'existence et permettent de se situer dans le monde (Lévesque C, Comat I., 2018). Dans cette perspective, des réponses centrées exclusivement sur l'accès au logement risquent de demeurer insuffisantes si elles ne s'inscrivent pas dans une compréhension plus large de ce que représente l'habitation pour les peuples autochtones.

Cette inadéquation se manifeste également dans la manière dont les situations sont analysées, mesurées et encadrées. Les indicateurs et les cadres d'intervention utilisés reposent souvent sur des conceptions qui ne permettent pas de saisir pleinement la complexité des trajectoires autochtones, contribuant à des réponses fragmentées, parfois inadéquates, et à une judiciarisation accrue de certaines situations, notamment lorsque la visibilité dans l'espace public devient un critère d'intervention. Cette dynamique est particulièrement marquée en contexte autochtone, où la visibilité accrue dans l'espace public expose davantage les personnes à des interpellations policières répétées, à des constats d'infraction et à des parcours de judiciarisation. Ces interventions, souvent liées à des enjeux de survie plutôt qu'à des comportements criminels, participent à un cercle vicieux : elles fragilisent les trajectoires, compliquent l'accès au logement et aux services, et accentuent l'éloignement des dispositifs de soutien, contribuant ainsi à l'aggravation des situations qu'elles prétendent encadrer.

Parler de vulnérabilités implique ainsi de déplacer le regard. Ce ne sont pas uniquement les personnes qui sont en situation de vulnérabilité, mais bien les conditions dans lesquelles elles évoluent qui produisent et amplifient ces trajectoires. Reconnaître cette dimension est essentiel pour éviter des réponses centrées uniquement sur les symptômes et pour ouvrir la voie à des approches capables d'accompagner les parcours dans toute leur complexité.

3. Repenser les réponses : vers des solutions enracinées dans les parcours

Face aux constats dressés, une évidence s'impose : les réponses actuelles demeurent insuffisantes tant qu'elles restent fragmentées, conditionnelles et déconnectées des réalités vécues par les personnes autochtones en milieu urbain. Il ne s'agit plus seulement d'ajouter des services, mais de transformer en profondeur la manière dont ceux-ci sont conçus, articulés et accessibles.

Cette limite tient aussi au fait que les cadres d'analyse et d'intervention dominants ne permettent pas toujours de saisir pleinement les réalités autochtones, contribuant à des réponses qui peinent à rejoindre les personnes et à soutenir la continuité des parcours. Repenser les réponses suppose donc un changement de logique, qui place les parcours, les milieux de vie et les expertises autochtones au cœur de l'action publique.

3.1. Consolider et reconnaître les pratiques qui fonctionnent déjà

Dans plusieurs milieux, des pratiques existent déjà et démontrent leur pertinence. Ces pratiques sont structurées, pérennes et ancrées dans les organisations, tout en étant profondément connectées aux réalités vécues par les personnes. Elles ne reposent pas sur des initiatives individuelles isolées, mais sur un ensemble cohérent d'approches déployées par les Centres d'amitié autochtones, qui interviennent à différentes étapes des parcours.

Ces pratiques couvrent notamment des fonctions d'accueil sécurisant et culturellement pertinent, d'accompagnement psychosocial, de navigation dans les systèmes, de soutien dans les périodes de transition, de réduction des méfaits, ainsi que de récréation de liens sociaux, culturels et communautaires. Elles permettent d'établir des liens durables avec des personnes souvent absentes des radars institutionnels, de soutenir la continuité des parcours et de maintenir des points d'enracinement là où les trajectoires sont marquées par des ruptures.

L'approche de proximité et les approches de réduction des méfaits constituent des composantes centrales de cet ensemble, en reconnaissant la non-linéarité des parcours et en misant sur un accueil respectueux et culturellement sécurisant. Toutefois, ces pratiques ne sauraient être réduites à quelques interventions spécifiques : elles s'inscrivent dans une logique globale d'accompagnement, portée collectivement par les équipes et intégrée aux modes d'intervention des Centres d'amitié autochtones.

Une transformation des réponses passe donc par la reconnaissance de cet ensemble de pratiques comme des composantes structurantes du système, en assurant leur financement stable, leur professionnalisation et leur intégration dans les cadres d'intervention.

- À ce titre, il apparaît essentiel de reconnaître et de consolider :
 - les fonctions d'accueil sécurisant et culturellement pertinent, qui constituent souvent la première porte d'entrée dans les trajectoires d'accompagnement et favorisent l'établissement de liens de confiance durables ;
 - les pratiques d'accompagnement psychosocial et de navigation dans les systèmes, permettant de soutenir la continuité des parcours au-delà du simple référencement ;
 - les approches de proximité et de réduction des méfaits, ancrées dans une lecture non linéaire des parcours et une sécurisation culturelle des interventions ;
 - les espaces de socialisation, de reconstruction des liens et d'appartenance, incluant les dimensions culturelles, communautaires et collectives ;
 - la capacité des Centres d'amitié à intervenir à différentes étapes des trajectoires, y compris dans les périodes de transition et de rupture.

3.2. Reconnaître les Centres d'amitié comme infrastructures de première ligne

À la lumière des constats présentés, les Centres d'amitié autochtones apparaissent comme des acteurs structurants du continuum de services en milieu urbain. Leur rôle ne se limite pas à une fonction complémentaire ou ponctuelle : ils assurent des fonctions de première ligne, essentielles à la continuité des parcours.

Les Centres d'amitié offrent des espaces d'accueil sécurisant et culturellement pertinent, d'accompagnement et de navigation dans un système complexe, tout en constituant des points de retour lorsque les trajectoires se fragmentent. Leur action repose sur une présence continue, une connaissance fine des réalités locales et une capacité à recréer des environnements relationnels favorisant la confiance, la socialisation et l'appartenance — conditions fondamentales pour soutenir le mieux-être et l'engagement dans les démarches.

Dans un contexte marqué par la fragmentation des services, les Centres d'amitié jouent un rôle clé d'interface entre les personnes et les institutions, en soutenant l'accès aux services, la continuité des suivis et la coordination informelle entre les secteurs. Cette fonction, largement assumée sur le terrain, demeure toutefois insuffisamment reconnue dans l'organisation formelle des services.

- Reconnaître les Centres d'amitié comme des infrastructures de première ligne implique donc :
 - un financement récurrent et à la hauteur de leur rôle structurant ;
 - une reconnaissance formelle de leurs fonctions dans l'organisation de leurs services ;
 - une participation active à la définition des orientations et des mécanismes de coordination, en lien avec les autres acteurs du réseau.

3.3. Mettre en place un continuum réellement intégré

L'un des défis majeurs mis en lumière par ce mémoire demeure l'absence de continuité entre les secteurs. Tant que la santé mentale, l'itinérance et les dépendances continueront d'être abordées séparément, les parcours resteront marqués par des ruptures, des interruptions de services et une responsabilisation implicite des personnes à naviguer seules entre des systèmes peu arrimés. Mettre en place un continuum réellement intégré suppose d'aller au-delà du simple référencement entre ressources. Il s'agit de structurer des mécanismes durables de coordination entre les acteurs du réseau, incluant explicitement les Centres d'amitié autochtones, afin d'assurer une continuité réelle des trajectoires, particulièrement lors des périodes de transition et de rupture.

- Un tel continuum implique notamment :
 - des mécanismes formels d'arrimage entre les secteurs de la santé, des services sociaux, du logement et de la justice;
 - une coordination soutenue entre les Centres d'amitié autochtones et les institutions publiques, fondée sur une reconnaissance claire des rôles et responsabilités de chacun;
 - une prise en charge continue des trajectoires, qui reconnaît la non-linéarité des parcours et permet des allers-retours sans rupture de lien ni perte de droits.

3.4. Rejoindre les réalités invisibilisées dans l'organisation des réponses

Plusieurs réalités demeurent insuffisamment prises en compte dans l'organisation actuelle des réponses, notamment celles des femmes en situation d'itinérance cachée, des jeunes en mobilité et des hommes peu rejoints par les modèles d'intervention dominants. Ces réalités, souvent moins visibles dans l'espace public ou dans les dispositifs institutionnels, échappent encore largement aux cadres d'intervention actuels.

Développer des réponses enracinées suppose de reconnaître que ces parcours ne relèvent pas de problématiques isolées, mais s'inscrivent dans des dynamiques relationnelles, familiales, territoriales et culturelles complexes, souvent marquées par des ruptures répétées et une forte non-linéarité. Il ne s'agit pas de créer des dispositifs parallèles ou spécialisés par profil, mais de renforcer des approches capables de rejoindre les personnes là où elles se trouvent, selon leurs réalités et leurs aspirations.

- Cela implique notamment :
 - le développement d'environnements sécuritaires et culturellement enracinés pour les femmes, permettant de réduire les risques liés à l'invisibilisation et à la violence;
 - des trajectoires d'accompagnement soutenues pour les jeunes vivant des périodes de transition et de rupture, notamment lors de la sortie des systèmes institutionnels;
 - des espaces et modalités d'intervention tenant compte des réalités vécues par les hommes, incluant les enjeux liés à l'isolement, à l'identité, à la paternité et au rapport à l'aide.

3.5. Penser le chez soi comme levier de mieux-être

La question du logement illustre de manière éloquentes les limites des réponses actuelles. Bien qu'essentiel, l'accès à un logement ne suffit pas à assurer un mieux-être durable lorsque les trajectoires sont marquées par des ruptures multiples, une judiciarisation accrue, des déplacements fréquents et une fragilisation des liens sociaux. Des réponses centrées uniquement sur la mise à disposition d'un logement risquent ainsi de demeurer insuffisantes si elles ne tiennent pas compte des réalités dans lesquelles s'inscrivent les parcours.

Pour les personnes autochtones, la rupture associée à l'itinérance ne concerne pas uniquement l'absence d'un lieu physique, mais une perte d'enracinement plus large, à la fois social, relationnel, culturel et territorial. Le « chez-soi » ne se réduit pas à un logement : il renvoie à un ensemble de liens, de repères et d'appartenances qui permettent de se situer dans le monde, de maintenir une place au sein d'un collectif et de soutenir le mieux-être.

Dans cette perspective, les réponses en matière de logement doivent être pensées comme des milieux de vie, capables de soutenir la reconstruction des liens, la socialisation, l'appartenance et la continuité des parcours. Cela suppose de dépasser une approche strictement fonctionnelle du logement pour intégrer des dimensions relationnelles et culturelles, ainsi qu'une reconnaissance de la non-linéarité des trajectoires.

- Une transformation des réponses suppose de dépasser une approche centrée uniquement sur l'accès au logement, ce qui implique :
 - le développement de modèles de logement avec accompagnement, adaptés à des parcours non linéaires et à des réalités de mobilité ;
 - la création d'environnements favorisant la socialisation, l'appartenance et la reconstruction des liens ;
 - l'intégration de repères culturels et collectifs dans les milieux de vie ;
 - une flexibilité accrue des approches, afin de tenir compte des réalités de consommation, de judiciarisation et de transitions répétées.

3.6. Renforcer les connaissances et reconnaître les savoirs

L'amélioration durable des réponses passe également par un meilleur accès aux connaissances, mais surtout par une reconnaissance pleine et entière des savoirs déjà à l'œuvre. Les trajectoires autochtones en milieu urbain, l'itinérance cachée et les dynamiques menant aux ruptures demeurent encore partiellement documentées, en partie parce qu'elles échappent aux cadres d'analyse dominants et aux indicateurs utilisés par les systèmes actuels. Dans ce contexte, le développement et la mobilisation des connaissances doivent s'inscrire dans une logique de soutien à l'action, et non dans une accumulation de données déconnectées des réalités vécues. Les savoirs expérientiels des personnes, l'expertise des intervenants et les connaissances produites par les organisations autochtones constituent des leviers indispensables pour comprendre la complexité des parcours et orienter des réponses plus justes et plus efficaces.

Le rôle de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines du RCAAQ s'inscrit directement dans cette perspective. En documentant les réalités vécues, en soutenant des travaux de recherche appliquée et en favorisant des collaborations entre les milieux communautaires, institutionnels et académiques, l'Observatoire contribue à rendre visibles des dynamiques souvent absentes des analyses publiques et à renforcer la capacité collective d'agir.

- Renforcer les connaissances implique donc :
 - d'appuyer des initiatives de recherche et d'observation portées par et avec les organisations autochtones, en lien direct avec les besoins du terrain ;
 - de reconnaître et d'intégrer pleinement les savoirs expérientiels et communautaires dans l'élaboration des politiques et des programmes ;
 - de soutenir des espaces de dialogue et de transfert de connaissances permettant une utilisation concrète de ces savoirs dans l'organisation des réponses.

3.7. Créer les conditions d'une transformation durable

La mise en œuvre des transformations proposées dans ce mémoire repose sur l'existence de conditions structurantes claires, sans lesquelles les réponses, même les plus pertinentes, demeurent fragiles et limitées dans leurs effets. Les constats présentés montrent que les obstacles actuels relèvent moins d'un manque de pratiques que des cadres dans lesquels celles-ci s'inscrivent.

Une première condition tient à la nécessité de sortir d'une logique de projets fragmentés et temporaires, qui fragilise les organisations, accentue le roulement de personnel et nuit à la continuité des parcours. Des réponses enracinées et cohérentes exigent un financement stable et prévisible, à la hauteur des rôles structurants assumés par les Centres d'amitié autochtones et les organisations autochtones en milieu urbain.

La transformation des réponses suppose également une co-construction réelle avec les organisations autochtones en milieu urbain, au-delà de mécanismes de consultation ponctuels. Elle implique de reconnaître ces organisations comme des partenaires à part entière dans la définition des orientations, des programmes et des mécanismes de coordination.

Enfin, la durabilité des réponses dépend de la reconnaissance des conditions humaines de l'intervention. L'accompagnement de parcours marqués par des ruptures systémiques, des traumatismes complexes et une forte non-linéarité exige du temps, de la continuité et des équipes soutenues.

- Une transformation durable des réponses suppose la mise en place d'un cadre structurant, incluant :

- assurer un financement récurrent, stable et à long terme, permettant aux Centres d'amitié autochtones de planifier, consolider et déployer leurs pratiques au-delà de la logique de projets;
- reconnaître et soutenir une co-construction réelle avec les Centres d'amitié autochtones dans l'élaboration des politiques, des programmes et des mécanismes de coordination, incluant leur participation aux instances décisionnelles;
- investir dans les conditions humaines de l'intervention, notamment la formation, la rétention du personnel et la prévention de l'épuisement, afin d'assurer la qualité et la continuité de l'accompagnement;
- créer des cadres d'intervention flexibles et durables, compatibles avec la non-linéarité des parcours et les réalités de mobilité, de judiciarisation et de transitions répétées.

Vers un changement de paradigme

Les constats et propositions formulées dans ce mémoire appellent à un changement de regard sur la manière de concevoir et d'organiser les réponses aux enjeux d'itinérance, de santé mentale et de dépendances en milieu urbain autochtone. Ils invitent à dépasser une logique de services fragmentés et conditionnels pour reconnaître la centralité des relations, de la continuité et de l'enracinement dans les parcours de mieux-être. Ces enjeux ne peuvent être compris ni traités isolément. Ils constituent des manifestations interreliées de trajectoires marquées par des ruptures systémiques, produites par des cadres institutionnels qui peinent encore à soutenir la complexité, la mobilité et la non-linéarité des parcours autochtones en milieu urbain. Transformer les réponses suppose donc de faire évoluer non seulement les pratiques, mais aussi les cadres à partir desquels elles sont pensées, financées et gouvernées.

Les Centres d'amitié autochtones incarnent déjà ce changement de paradigme. Par leur présence continue, leurs approches sécurisantes et culturellement pertinentes et leur capacité à agir à différentes étapes des trajectoires, ils constituent des espaces d'enracinement essentiels dans des parcours souvent marqués par des ruptures répétées. La question n'est donc pas d'inventer de nouvelles réponses, mais de choisir de reconnaître, de soutenir et de structurer ce qui fonctionne déjà, en s'appuyant sur les expertises des Centres d'amitié autochtones et sur des milieux de vie qui favorisent l'appartenance, la continuité et le mieux-être. En ce sens, transformer les réponses en milieu urbain autochtone relève d'un changement de paradigme : passer d'une logique de gestion des problématiques à une logique de relations, de reconnaissance et de co-construction.

Références

Alston, J., Baral, S., Orkin, A., & Straus, S. (2024). *Reducing homelessness among older adults in Canada*. Canadian Medical Association Journal.

Homelessness Learning Hub. (s.d.). *The link between foster care, homelessness, and criminalization*. Homelessness Learning Hub.

<https://homelessnesslearninghub.ca/library/resources/the-link-between-foster-care-homelessness-and-criminalization/>

Housing, Infrastructure and Communities Canada – National Shelter Study 2024 Update. *Homelessness Data Snapshot: The National Shelter Study 2024 Update*. Gouvernement du Canada. <https://housing-infrastructure.canada.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/data-shelter-2024-donnees-refuge-eng.html>

Lévesque C, Comat I. (2018). La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec. Partie 1 : Une enquête qualitative à Montréal.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2026). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec – Résultats préliminaires 2025*. Gouvernement du Québec.

Schwan, K., Vaccaro, M., Reid, L., Ali, N., & Baig, K. (2021). L'enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes. Toronto, ON : le Canadian Observatory on Homelessness.

Schwan, K., Versteegh, A., Perri, M., Caplan, R., Baig, K., Dej, E., Jenkinson, J., Brais, H., Eiboff, F., & Pahlevan Chaleshtari, T. (2020). *The State of Women's Housing Need & Homelessness in Canada: A Literature Review*. Hache, A., Nelson, A., Kratochvil, E., & Malenfant, J. (Eds). Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press. <https://womenshomelessness.ca/wp-content/uploads/State-of-Womens-Homelessness-Literature-Review.pdf>

Sécurité publique Canada. (2019). *Examen de la portée de l'exploitation des jeunes au Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2019-scoping-review-youth-exploitation/index-en.aspx>

Statistique Canada. (2022). *Violent victimization and perceptions of safety: Experiences of First Nations, Métis and Inuit women in Canada*. Gouvernement du Canada.

Women's National Housing & Homelessness Network (WNHHN). (s.d.). *Women & Girls' Homelessness in Canada*. Canadian Observatory on Homelessness. <https://womenshomelessness.ca/women-girls-homelessness-in-canada/>